

LA PULPE DE BOIS

Les latins disaient : *genus irritabile vatum*. Il n'y a pas que les poètes, de nos jours, qui soient irascibles au point de considérer toute critique comme une insulte personnelle. Les ingénieurs civils ou incivils paraissent atteints de la même manie. Nous qui sommes habitués aux coups, nous avons l'épiderme moins sensible et, si nous rencontrons un écrivain novice, comme M. Lefebvre, qui se croie permis de répondre à une critique courtoise par des grossièretés, nous en voulons plutôt mettre la faute sur le manque d'habitude que sur le manque d'éducation.

A ce point de vue, nous aurions été charitable envers M. Lefebvre en ne publiant pas sa lettre. Cependant, nous croyons lui rendre service en *exposant* au public sa manière de faire. La leçon lui sera plus profitable.

Voici la chose :

MONTRÉAL, 28 novembre.

A M. le Rédacteur du PRIX COURANT,

Monsieur :

Vous voudrez bien me permettre, je l'espère, de répondre dans votre journal même à ce que vous avez publié le 16 novembre au sujet des notes que j'ai eu l'honneur de lire devant la Chambre de Commerce du District de Montréal sur l'industrie de la pulpe.

Réglons d'abord ce qu'il y a de personnel dans votre écrit : nous abordons ensuite le mérite de la question.

Bien à tort, vous paraissiez croire que j'ai voulu faire de la réclame pour un journal de cette ville et évidemment piqué de dépit, vous dites que j'ai "débuté assez maladroitement en affirmant que, de tous les journaux du pays, le *Canadian Trade Review* était le seul qui se soit occupé de cette industrie."

Si vous étiez présent quand j'ai parlé, vous m'avez assurément mal compris, sans quoi je serais forcé de croire que vous faussez de propos délibéré le texte et le sens de ce que j'ai dit. Voici les paroles mêmes que j'ai prononcées :

"Le *Canadian Trade Review* est le seul journal qui, jusqu'à présent, ait traité pratiquement cette importante question de l'industrie de la pulpe."

Le mot "pratiquement," vous l'admettez, a ici une portée qu'il importe de ne pas négliger ; il est pour le moins singulier que vous n'en ayez tenu aucun compte, puisqu'il fait ressortir toute l'idée que j'ai voulu exprimer. Il y a donc une grande différence entre ce que j'ai dit et ce que vous me faites dire.

Bon. Nous comprenons que M. Lefebvre ait voulu dire "pratiquement". S'il ne l'a pas dit, il avait du moins l'intention de le dire. Donnons-lui acte de ses bonnes intentions.

J'ajouterai que même après avoir lu le PRIX COURANT, je persiste dans cette opinion. Plus loin, vous verrez pourquoi.

"Nos lecteurs, ajoutez-vous, se rappelleront que nous avons, à plusieurs reprises, écrit des articles sur la pulpe de bois ; le dernier ne date que du 20 juillet dernier."

Soutiendriez-vous, par hasard, que cet article du 20 juillet, que vous réclamez comme de votre cru, a été intégralement et originalement écrit par vous ? Soutiendriez-vous cela en présence du rédacteur du journal *Le Bois*, de Paris ? M'est avis qu'en retranchant de cet article du 20 juillet ce qui appartient au *Bois*, il n'en reste pas long.

Notre article du 20 juillet cite le journal français *Le Bois* ; nous n'avons pas pu avoir l'idée d'en réclamer la paternité absolue. Nous n'avons pas, comme M. Lefebvre, la science des statistiques infuse et lorsque nous empruntons à un confrère des données, des chiffres, des renseignements particuliers, nous lui en donnons crédit. Dans un autre article sur le même sujet, publié le 22 février 1889, nous citons le *Wood-Pulp News*, de New-York et le *Paper Trade Review*, de Londres, deux autorités que M. Lefebvre a pillées sans vergogne, mais qu'il se garde bien de nommer.

M. Lefebvre avait la prétention, évidemment, d'avoir découvert l'industrie de la pulpe ; nous ne sommes ni si prétentieux ni si..... mal informés.

Mais au lieu de m'attarder à rechercher la paternité de cet écrit, je vais vous démontrer qu'il n'y a pas lieu de s'en glorifier, ce qui est plus en harmonie avec le but que je veux atteindre.

Entre autres choses drôles, dénotant une ignorance complète des éléments de cette question de la pulpe, il est dit dans cet écrit que "parmi les essences qui conviennent le mieux—à la fabrication de la pulpe—sont le sapin, puis, le tremble, le pin et le bouleau."

En Amérique, les gens du métier préfèrent l'épinette blanche à toutes les autres essences, et dans un écrit sérieux, l'omission de ce bois est tout simplement impardonnable. C'est à sa supériorité que nous devons la supériorité de notre pulpe qui, en Angleterre, est plus recherchée et se vend plus cher que celle venant de Suède et Norvège, faite avec les bois que vous mentionnez, sauf le bouleau.

Quant à cette dernière essence, aucun fabricant de pulpe en Amérique ne songe même à l'employer. Demandez-leur ce qu'il faudrait de force motrice pour actionner un défibreux auquel on donnerait du bouleau à moudre ! Si vous pouvez me citer une usine, une seule, qui fait de la pulpe avec du bouleau, en Amérique du moins, ce sera assurément du nouveau pour les gens du métier.

Vous dites que "jusqu'ici la plus grande partie de notre pulpe prenait le chemin des papeteries des Etats-Unis."

Si vous voulez bien vous donner le trouble de vous renseigner un peu, vous constaterez ce qui suit : les usines à pulpe du Canada produisent, ou plutôt sont capables de produire, 200 tonnes de pulpe par 24 heures. De ces 200 tonnes, 60 au plus sont destinées à l'exportation, aux Etats-Unis et ailleurs. Au

lieu de "la plus grande partie," comme vous le prétendez, ce n'est pas même le sixième de la production possible de nos usines qui prend le chemin des Etats-Unis.

Si M. Lefebvre savait le français, il aurait pu constater que ce qu'il appelle l'épinette blanche est comprise dans la nomenclature qu'il cite ; quant au bouleau, il ne niera pas qu'on en tire une excellente pulpe chimique.

Pour ce qui regarde la direction prise par nos exportations de pulpe, nous opposerons à notre contradicteur les chiffres donnés par les Tableaux du Commerce et de la Navigation :

1892 Exportation aux Etats-Unis	\$204,711
Autres pays.....
1893 Exportation aux Etats-Unis	\$454,253
" en Angleterre..	1,640
Autres pays.....

Nous prions M. Lefebvre, de remarquer que ces chiffres se rapportent à une période où, d'après lui, le tarif des Etats Unis, était absolument prohibitif et nous fermait l'accès de leur marché.

Mais c'est encore trop. Il y a d'autres marchés, surtout pour les usines de la partie est du Canada, qui sont bien meilleurs que celui des Etats-Unis. Ces marchés, ce sont ceux de France et de Belgique, et surtout celui de l'Angleterre. Sur le marché anglais le prix de la pulpe, surtout de la pulpe mécanique, est généralement beaucoup plus élevée qu'aux Etats-Unis. Pour la partie est de notre province, le transport de la pulpe n'est pas plus coûteux pour l'Angleterre que pour les Etats-Unis, en sorte qu'il y a incontestablement avantage à expédier en Angleterre. Le travail que j'ai lu devant la Chambre de Commerce avait en grande partie pour but d'attirer l'attention sur ces avantages. Il est pour le moins singulier que vous ne vous en soyez pas aperçu.

D'abord, il nous semble que le travail de compilation lu par M. Lefebvre devant la Chambre de Commerce avait pour but de faire adopter les résolutions qui ont été proposées à la suite et qui ne regardent aucunement notre exportation en Angleterre. Ces résolutions préparées par lui, sur des feuilles écrites au *typewriter* comme sa lettre, étaient-elles, oui ou non, la conclusion de sa conférence ?

Pour le 16 novembre en Angleterre, et le 24 aux Etats-Unis, on trouve les quotations suivantes, pour la grosse tonne, 2,240 livres :

	Angleterre	Etats-Unis
Pulpe mécanique :		
\$21.90 à \$25.00		\$16.80 à \$22.40
Pulpe chimique :		
Au sulfite, non blanchie :		
\$40.20 à \$56.00		\$36.70 à \$53.20
Au sulfite, blanchie :		
\$75.43		\$78.40
A la soude non blanchie :		
\$42.58 à \$53.53		\$56.00
A la soude, blanchie :		
\$60.83 à \$68.13		\$56.00 à \$67.20